

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer complété et signé à :

Marie-Pierre CATY - 1 rue des Granges Vannod – 25 370 ROCHEJEAN / aimersaterre25mail.com

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Je m'inscris pour :

■ Stage « HOMMES DEBOUT » - 25650 La Longeville

Participation au stage 2j : 250 €*

Dates : **7 et 8 mars 2026**

*Les frais d'hébergement et de restauration sont à ajouter au prix du stage (Cf. Art.3 p.2)

Attention : Le stage Homme Debout débute dès la veille le vendredi soir.

RDV vendredi 6 mars entre 18h30 et 19h00 sur place pour le repas, avant de commencer aux alentours de 20h30.

Je joins un chèque de réservation de 120€ à mon bulletin d'inscription que j'envoie par courrier.
Le chèque joint à l'inscription sera libellé à l'ordre de : **Marie-Pierre CATY**.

Je choisis de régler les 120€ de réservation par virement sur le compte : CATY Marie-Pierre /IBAN : FR76 4255 9100 0004 0305 8512 376 / BIC : CCOPFRPPXXX Et j'envoie me bulletin d'inscription par Email à l'adresse : aimersaterre25mail.com

■ Je m'engage à régler la somme de 150€ le premier jour du stage correspondants aux frais d'hébergement en pension complète.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord » (vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

Conditions générales d'inscription aux ateliers ou stages

Entre les soussignés,

Marie-Pierre CATY :

1 rue des Granges Vannod – 25 370 ROCHEJEAN

Mail : marie-pierre.caty@hotmail.fr – port : 06.24.28.14.63 N° SIRET 529505604000 49

Et NOM, prénom et adresse du cocontractant (stagiaire) comme désigné sur la première page du bulletin d'inscription :

[]

[]

RÈGLEMENT DU STAGE

Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription, un acompte de 120€ pour le stage Hommes Debout, joint à ce bulletin, est nécessaire.

La totalité du coût du stage doit être réglée le premier jour du stage.

En cas de désistement, avant le début du séjour et hors cas de force majeure, seront retenus les 120€ d'acompte et la totalité du coût du stage en-deçà de 15 jours avant le début du stage soient 250€.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

Article 2 : Déroulement du stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (pension complète).

Pour le stage « Hommes Debout », les frais d'hébergement et de restauration de 150€ seront à régler en supplément du stage, en espèces à Marie-Pierre CATY.

Ils correspondent à : 2 nuits avec petits déjeuners + 4 repas + pauses.

Les repas sont prévus végétariens. Merci de me préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Nous essaierons de répondre à vos besoins dans la mesure de nos possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires :

Vaut acceptation par la signature en page 1.